

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2015

ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE
LYON 7 RIVE GAUCHE



LYON 7 RIVE
GAUCHE
management de centre-ville

SOMMAIRE

NOTE DE PRÉSENTATION

AXE 1/ PROXIMITÉ

p. 5-7

- 1/ RENCONTRES QUOTIDIENNES AVEC LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS
- 2/ AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS
- 3/ RÉOLUTIONS DES PROBLÈMES RENCONTRÉS AU QUOTIDIEN PAR LES COMMERÇANTS
- 4/ ACTION SUR LA COMPLEMENTAIRE SANTE
- 5/ REUNIONS DU GROUPE TECHNIQUE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE
- 6/ PARTICIPATION A LA GRANDE SEMAINE DU COMMERCE
- 7/ SUIVI DU DISPOSITIF FISAC DE GERLAND
- 8/ PARTICIPATION À L'OPERATION DES LUMIGNONS DU COEUR
- 9/ SOUTIEN AUX UNIONS COMMERCIALES

AXE 2/ VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL

p. 8-12

- 1/ ÉTATS GÉNÉRAUX DU COMMERCE
- 2/ ASSISES NATIONALES DE CENTRE-VILLE À NÎMES
- 3/ FORUM DE LA FRANCHISE 2015
- 4/ RENCONTRES DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DE RHÔNE-ALPES
- 5/ RENCONTRE AVEC LA MISSION GERLAND
- 6/ AIDE À LA CRÉATION D'AMCV
- 7/ LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE
- 8/ LE GUIDE DU COMMERCE DU 7^e ARRONDISSEMENT
- 9/ PLAISIR DE CHINER

AXE 3/ DÉVELOPPEMENT DURABLE

p. 13-15

- 1/ EXPÉRIMENTATION DU LIFI DANS LES COMMERCES
- 2/ ATELIER COVOITURAGE CHEZ SANOFI
- 3/ RENCONTRE AVEC LA CNR
- 4/ RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DES COMMERCES
- 5/ CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ

AXE 4/ IMMOBILIER COMMERCIAL

p. 16

- 1/ RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL
- 2/ RENSEIGNEMENT & ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET
- 3/ SUIVI DES PROJETS

AXE 5/ ACCESSIBILITÉ

p. 17-19

- 1/ ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE
- 2/ ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

NOTE DE PRÉSENTATION

1/ UNE DÉMARCHE DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE DURABLE

Avec une population supérieure à 75 000 habitants, plus de 1 300 cellules commerciales et artisanales, un chiffre d'affaires de 193 millions d'euros (2012), le 7^e arrondissement de Lyon est l'une des principales polarités commerciales de la rive gauche de Lyon.

En décembre 2011, l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche a été créée pour assurer la valorisation, la promotion et le développement de l'activité commerciale et artisanale du 7^e arrondissement.

Le modèle retenu repose sur la valorisation, la promotion et le développement partagé entre acteurs privés et publics et les actions en faveur du tissu commercial et artisanal. Le financement du plan d'actions de Lyon 7 Rive Gauche résulte d'un co-financement privé/public.

Un manager de centre-ville et une équipe technique sont chargés de la mise en œuvre des opérations définies par le conseil d'administration. Dans le cadre du suivi de cette démarche, un groupe technique regroupant les différents partenaires est chargé du suivi de ce dispositif partenarial.

Le Management de Centre-Ville (MCV) ou gestion unifiée de centre-ville est un concept novateur visant à coordonner les efforts et les ressources des acteurs publics et privés pour promouvoir et valoriser les centres-villes auprès des investisseurs et pour donner des raisons objectives aux usagers de réaliser leurs achats.



L'objectif est donc d'améliorer l'attractivité du centre-ville en développant l'accessibilité, la qualité de vie, la sécurité et l'offre commerciale ; de développer l'attractivité commerciale de celui-ci en agissant sur les différentes fonctions urbaines, directement (animation, promotion) ou indirectement (urbanisme, sécurité, propreté, stationnement et livraisons) en mobilisant les acteurs pertinents. À cet effet, **le label TOCEMA certifie depuis 2013 que l'association Lyon 7 Rive Gauche effectue des missions de management de centre-ville.**

2/ L'ASSOCIATION DE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE LYON 7 RIVE GAUCHE

L'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche joue un rôle d'interface entre les professionnels du commerce et les acteurs publics.

Conduire des actions de développement économique, de promotion et de valorisation du tissu commercial et artisanal, accompagner et favoriser le développement et l'animation du commerce, être l'interlocuteur des commerçants et des artisans, gérer les questions relatives à l'immobilier commercial, favoriser le partenariat public/privé, développer un environnement favorable aux commerçants, aux investisseurs et aux utilisateurs, accompagner le renforcement de l'armature commerciale, être un lieu de concertation sur les différents projets du 7^e arrondissement, sont quelques-unes des missions de l'association.

Pour mener à bien ces différents objectifs, Lyon 7 Rive Gauche s'est structurée autour de 5 collèges : le collège Ville de Lyon ; le collège des organismes consulaires ; le collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture ; le collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; le collège des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association ; le collège des personnes qualifiées.

Pour mettre en œuvre le plan d'actions défini, une équipe projet a été mise en place. Elle compte actuellement trois techniciens.

3/ GOUVERNANCE

1. Conseil d'Administration

L'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche est administrée par un Conseil d'Administration qui compte 14 membres :

Collège Ville de Lyon

- Fouziya BOUZERDA - Adjointe au Commerce, à l'artisanat et au Développement économique à la ville de Lyon
- Valérie GALLIOU - Adjointe au Commerce, à l'artisanat et à l'Economie sociale et solidaire à la mairie du 7^e arrondissement
- Laure DAGORNE - Conseillère d'arrondissement

Collège des organismes consulaires, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon et la Chambre de Métiers du Rhône

- Jacques DESCOURS - Vice-président CCI Lyon
- David GUILLEMAN - Administrateur Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône

Collège des associations de commerçants ou d'artisans régulièrement déclarées en Préfecture

- Frédéric ROUSSEAU - Président Gerland Commerces
- Kear Kun LO - Président Association Chinois Outremer Lyon et Région Rhône Alpes

Collège des acteurs de l'immobilier, de la banque ; des enseignes nationales et des partenaires privés de l'association

- Amaury SMET - Gérant Azergues Immo
- Bernard LANDRY - Responsable Marchés Professionnels Banque Populaire Loire et Lyonnais
- Georges SOREL - Président du Conseil territorial Rhône-Alpes Eovi Mcd Mutuelle
- Didier HOLL - commerçant, groupe OPTIC 2000

Collège des personnes qualifiées

- Martial GOUTTEBARON - Directeur M3C Partners
- Huy NHU - Gérant Agence Huy Nhu (design, édition, multimédia)

2. Le Bureau

- Co-Présidents : Huy NHU et Amaury SMET
- Vice-Présidents : Fouziya BOUZERDA, Jacques DESCOURS et David GUILLEMAN
- Trésorier : Bernard LANDRY
- Secrétaire : Martial GOUTTEBARON

Il est à noter que le Grand Lyon participe aux Assemblées Générales et aux Conseils d'Administration de Lyon 7 Rive Gauche sans voix délibérative.

3. Comité de Pilotage

La gouvernance du territoire est complétée par un Comité de Pilotage dans lequel on trouve le Grand Lyon, la DIRECCTE (État) et les membres du Conseil d'Administration de Lyon 7 Rive Gauche. Le Comité de Pilotage définit les grandes orientations en matière de commerce et d'artisanat pour le territoire afin de renforcer l'attractivité commerciale et artisanale de l'arrondissement et de consolider la polarité commerciale du sud de la rive gauche.

4/ UNE ÉQUIPE PROJETS ANIMÉE PAR LE MANAGER DE CENTRE-VILLE

Projets suivis par les techniciens et prestataires de Lyon 7 Rive Gauche :

MANAGER DE CENTRE-VILLE	CHARGÉ DE PROJET DÉVELOPPEMENT DURABLE	CHARGÉE DE COMMUNICATION
<p>PATRICE IOCHEM (de janvier à mars 2015)</p> <p>JEAN-CLAUDE JARRU (d'avril à octobre 2015)</p> <p>DORIAN CHARREL (par intérim de novembre à décembre 2015)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Relations acteurs institutionnels - Partenariats - Suivi des grands projets - Marketing territorial - Immobilier commercial - Mise en place de nouveaux services - Guide du Commerce - Visites terrain - Opérations événementielles - Guide du commerce - Gestion du Conseil d'Administration 	<p>DORIAN CHARREL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérations événementielles - Plan Déplacements Inter Entreprises - Guide du Commerce - Visites terrain - Gestion des adhérents - Réduction de la consommation d'eau 	<p>VICTORIA DODART</p> <ul style="list-style-type: none"> - Opérations événementielles - Administration outils Internet - Interface avec le prestataire communication - Visites terrain - Relations presse - Guide du commerce
PRESTATAIRES COMMUNICATION	PRESTATAIRE COMPTABILITÉ	
<p>WASSIM DHIF & FRANÇOIS GARNIER</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de plaquettes - Guide du Commerce - Campagnes de valorisation du commerce - Sites Internet 	<p>CABINET LÉVY</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan, compte de résultat... - Certification des comptes - Paies, déclarations sociales 	

5/ OBJECTIFS DU RAPPORT D'ACTIVITÉ

Ce rapport d'activité est une présentation synthétique des actions engagées en faveur du commerce et de l'artisanat par Lyon 7 Rive Gauche.

Il fait suite aux informations communiquées durant l'année à nos partenaires : bilans des différentes opérations réalisées, articles de presse, informations relatives à la situation du tissu commercial et artisanal de l'arrondissement, comptes rendus des problèmes exposés par les commerçants et artisans.

Les chiffres clés de l'année 2015 :

- Nombre de commerçants ou artisans ayant participé à au moins une action engagée (hors Grande Semaine du Commerce) : **141**
- Nombre de salariés bénéficiant du PDIE de Lyon 7e : **110**
- Nombre de salariés inscrits sur le site de covoiturage de Lyon 7e : **930**
- Nombre de commerçants ou artisans individuellement rencontrés à l'occasion de chaque diffusion d'information : **+ de 400**
- Nombre de porteurs de projet renseignés ou accueillis : **32**
- Nombre de retours presse identifiés : **+ de 10**
- Nombre de «J'aime» sur la page Facebook de Lyon 7 Rive Gauche: **+ de 1 170**
- Nombre de followers sur Twitter : **+ de 730**
- Nombre d'abonnés sur Instagram : **48**
- Nombre d'articles réalisés sur notre site Internet : **114**
- Nombre de posts sur Facebook : **+ de 200**
- Nombre de tweets : **+ de 300**
- Fréquentation du site internet : **40 700 vues en 2015** (environ 3 400 vues par mois)
- Nombre d'opérations événementielles réalisées : **5**
- Nombre de participants à «Plaisir de Chiner» : **450**
- Nombre de visiteurs pour «Plaisir de Chiner» : **+ de 22 000**
- Nombre d'actions de développement durable engagées : **4**

Répartition du temps de travail en 2015

Temps salarié dévolu au dispositif du management de centre-ville

- Manager de centre-ville : **1 304,36 heures**
- Chargé de projet développement durable : **1 213,3 heures**
- Contrats aidés : **1 189 heures**

3 706,66 heures soit l'équivalent de deux temps pleins

- Bénévolats (guide + brocante) : **93 heures**
- Stage : **303,34 heures**
- Temps administrateurs : **624 heures**

AXE 1 : PROXIMITÉ

1/ RENCONTRES QUOTIDIENNES AVEC LES COMMERÇANTS ET LES ARTISANS

Le management de centre-ville assure régulièrement le lien avec les commerçants et les artisans de l'arrondissement.

C'est ainsi qu'à l'occasion des mailings de l'association, de la parution du Guide du Commerce, de la réalisation d'une opération ou de la communication d'une information, les commerçants et artisans sont rencontrés.

Dans le cadre de la tenue de ses différentes actions le management de centre-ville rencontre également les commerçants et artisans concernés pour les informer et définir avec eux les modalités d'une participation.

2/ AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION EN DIRECTION DES COMMERÇANTS ET DES ARTISANS

Afin d'améliorer la transmission de l'information et les interactions avec les commerçants et artisans du 7^e arrondissement, Lyon 7 Rive Gauche a recueilli **1 000 adresses électroniques sur les 1 300 commerces** que compte l'arrondissement. La mise à jour de cette base de données s'effectue tout au long de l'année. Ce fichier offre un gain de temps important pour la transmission de données notamment pour l'envoi de mailings sur des informations spécifiques aux commerçants et artisans : réunions, informations réglementaires...

3/ RÉOLUTIONS DES PROBLÈMES RENCONTRÉS AU QUOTIDIEN PAR LES COMMERÇANTS

C'est devenu un réflexe, lorsque qu'un commerçant est confronté à un problème il prend contact avec le management de centre-ville pour obtenir des conseils utiles.

Au cours des douze derniers mois, nous avons été sollicité à de nombreuses reprises pour des questions qui portaient sur les baux commerciaux, sur l'octroi d'une terrasse, sur les illuminations de fin d'année, sur des travaux de voirie, sur les questions de propreté de l'espace public...

4/ ACTION SUR LA COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



À partir du 1^{er} janvier 2016, les entreprises ont l'obligation de proposer une complémentaire santé à leur(s) salarié(s). Dans ce cadre, Lyon 7 Rive Gauche et son partenaire **Eovi Mcd Mutuelle** ont décidé de sensibiliser les commerçants et les artisans à cette thématique en envoyant au préalable un courrier informatif dans ce sens.

Partenaire depuis 2010, Eovi Mcd Mutuelle est une des premières mutuelles interprofessionnelles françaises. La convention de partenariat entre l'association de management de centre-ville et Eovi Mcd Mutuelle porte sur les questions liées à l'assurance maladie, à la santé et la prévoyance. Il s'agit pour les deux parties de concrétiser une volonté commune de participer au développement du tissu économique local en créant des liens privilégiés entre les différents acteurs de l'économie.

5/ RÉUNIONS DU GROUPE TECHNIQUE MANAGEMENT DE CENTRE-VILLE

Afin d'assurer le suivi du plan d'actions voté par le Conseil d'Administration de Lyon 7 Rive Gauche en lien avec le Comité de Pilotage, un comité technique de suivi de la démarche de management de centre-ville du 7^e arrondissement a été instauré.

Sont membres de cette instance technique, le manager de centre-ville, un représentant des acteurs publics suivants : la Métropole de Lyon, la ville de Lyon et les chambres consulaires. Il est à noter qu'en fonction des dossiers traités, ce comité technique peut-être élargi à d'autres structures (Mission Gerland, associations de commerçants, enseignes, acteurs de l'immobilier commercial...).

Le groupe technique se réunit plusieurs fois par an. Il est également chargé de faire des propositions qui seront soumises à la validation de l'Assemblée Générale et du Comité de Pilotage.

En 2015, le groupe technique s'est réuni six fois (au mois de janvier, mars, avril, juillet, septembre et novembre).

6/ PARTICIPATION À LA GRANDE SEMAINE DU COMMERCE



Pour la 3^e année consécutive, l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche a participé à la **Grande Semaine du Commerce** organisée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon du 7 au 11 avril. À la demande des commerçants de la Guillotière, il a été décidé que l'action concernerait les **130 commerçants de l'avenue Jean Jaurès (partie Guillotière)**.

L'objectif de l'opération consistait à inciter les habitants et les usagers de la Guillotière à fréquenter les commerces de leur territoire. Pour l'occasion des kits composés de stickers, d'affiches, de cartes à gratter ont été distribués gratuitement par Lyon 7 Rive Gauche aux 130 commerçants de l'avenue Jean Jaurès intéressés.

Les clients des commerces de Guillotière pouvaient via cette opération gagner de nombreux lots.

7/ SUIVI DU DISPOSITIF FISAC DE GERLAND

Pour rappel, en 2013, le Comité de Pilotage chargé de la mise en place d'une démarche de soutien du commerce et de l'artisanat de Gerland (Lyon 7e) a décidé de mobiliser le **Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC)**. Le Conseil Municipal de Lyon a voté, le 1er juillet 2013, la transmission de ce dossier aux services de l'État en Région (la DIRECCTE) pour instruction. La DIRECCTE a ensuite communiqué à la ville de Lyon un accord qui a permis, début 2014, le démarrage des actions contenues dans ce dossier. Le Comité de Pilotage chargé du suivi de ce dossier s'est réuni en juin 2015 et des Comités techniques se sont régulièrement réunis en 2015 en parallèle du Groupe Technique Management de Centre-Ville.

Les protagonistes de cette opération sont :

- pour l'État la DIRECCTE
- la ville de Lyon
- la Mairie du 7^e arrondissement
- la CCI de Lyon
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Rhône
- Gerland Commerces
- Lyon 7 Rive Gauche

Le budget prévisionnel consolidé de la première phase de cette opération est de 371 450 euros hors taxes (fonctionnement et investissement).

170 000 euros du financement est à la charge des commerçants et de Lyon 7 Rive Gauche, la ville apportant pour sa part 100 000 euros, l'État 60 000 euros et le solde provient des chambres consulaires et du Grand Lyon.

Ce dossier porte notamment sur l'accessibilité des commerces, sur la mise en place d'une conciergerie d'entreprise et sur des actions de marketing territorial visant à valoriser Gerland...

8/ PARTICIPATION À L'OPÉRATION DES LUMIGNONS DU COEUR



L'édition 2015 de la **Fête des Lumières** s'est transformé en un hommage aux victimes des attentats de Paris du 13 novembre dernier.

Un hommage en lumière, qui s'est traduit par un geste collectif fort : tous les Lyonnais ont été appelés à illuminer la ville grâce aux **Lumignons du Cœur**.

À cet effet, Lyon 7 Rive Gauche a distribué gratuitement une centaine de lumignons à quelques-uns des commerçants ayant participé à l'élaboration du Guide du Commerce 2016.

9/ SOUTIEN AUX UNIONS COMMERCIALES



CHEVREUL & CO.
LIFE AND SHOPS

Face à la (re)création de plusieurs associations de commerçants sur le territoire ces derniers mois, Lyon 7 Rive Gauche a établi une liste des différentes unions commerciales avec les contacts correspondants afin de les conseiller notamment sur les différentes aides disponibles et le mode de fonctionnement de notre vide-grenier. **Des contacts réguliers ont ainsi été établi avec le Cœur du 7 et Chevreur and Co et se poursuivent avec Gerland Commerces dans le cadre du FISAC Gerland.** Lyon 7 Rive Gauche soutient le développement de ces unions commerciales qui contribuent à l'animation du territoire.

GERLAND
COMMERCES

AXE 2 : VALORISATION DU TISSU COMMERCIAL

1/ ÉTATS GÉNÉRAUX DU COMMERCE

Le 3 mars 2015, Lyon 7 Rive Gauche a participé aux Etats Généraux du Commerce à Paris au Ministère de l'Economie et des Finances. Cet événement regroupe les principaux acteurs du commerce au niveau national.

2/ ASSISES NATIONALES DE CENTRE-VILLE À NÎMES



Le 10 juillet 2015, Lyon 7 Rive Gauche a participé aux 10e Assises des Centre-Ville à Nîmes.

Pour l'occasion, **le manager de centre-ville est allé présenté le territoire aux 500 professionnels présents** (collectivités, organismes consulaires...).

3/ FORUM DE LA FRANCHISE 2015



Le 15 octobre 2015, Lyon 7 Rive Gauche a participé au Forum de la Franchise organisé par la CCI de Lyon et avec le soutien de la Métropole de Lyon. Pour la première fois, **un stand commun avec les autres sites de management de l'agglomération lyonnaise** (Oullins, Neuville-Sur-Saône, Presqu'île de Lyon, Villeurbanne) **a permis l'accueil d'une dizaine d'enseignes**

et porteurs de projets sur la journée ainsi qu'une visibilité accrue pour la structure à destination des professionnels. Il est à noter que les moyens des différentes associations de management de centre-ville ont été mutualisés pour le stand qui pourra être réutilisé pour d'autres occasions.

4/ RENCONTRES DES ASSOCIATIONS DE COMMERÇANTS DE RHÔNE-ALPES



Le 19 octobre 2015, Lyon 7 Rive Gauche a participé aux Rencontres des associations de commerçants de Rhône-Alpes à la CCI Rhône-Alpes.

Il s'agissait d'échanges de bonnes pratiques avec les professionnels du monde du commerce.

5/ RENCONTRE AVEC LA MISSION GERLAND



Le 7 mai 2015, Lyon 7 Rive Gauche a rencontré la Mission Gerland et son directeur **M. Didier Budin** afin d'apporter des éléments de réponse sur l'évolution commerciale du quartier de Gerland souhaitée par les collectivités dans le cadre des aménagements conduits en ZAC (Zone d'Aménagements Concertés), PUP (Projet Urbain Partenarial) ou lors d'aménagements privés.

Ont notamment été évoqués la situation et la mutation de la place des Pavillons et de ses alentours ainsi que des locaux vacants de la ZAC du Bon Lait, l'arrivée à moyen sur le marché de l'immobilier commercial des locaux de la ZAC des Girondins ainsi que leur localisation, le déménagement du Simply Market.

Pour rappel, **la Mission Gerland** a été mise en place par les collectivités publiques afin de coordonner l'ensemble du projet de développement de Gerland. Elle est l'interlocuteur privilégié de tous les acteurs et de tous les habitants du quartier. Cette mission, composée d'une équipe de professionnels pluridisciplinaires, est en charge de l'ensemble des enjeux urbains et socio-économiques du territoire. Elle assure un rôle d'impulsion, de coordination, de traitement des interfaces dans la conception des projets. La Mission Gerland est aussi un lieu d'exposition et d'information permanente du projet.

6/ AIDE À LA CRÉATION D'AMCV



VILLE DE NICE

Lyon 7 Rive Gauche est régulièrement sollicité par d'autres territoires (collectivités ou associations de commerçants)

pour témoigner de son expérience et de son fonctionnement dans le dispositif de management de centre-ville.

En 2015, c'est la **ville de Nice** qui nous a contactés en vue de l'établissement d'une future association de management de centre-ville.

7/ LA STRATÉGIE NUMÉRIQUE

La stratégie numérique engagée par l'association depuis plusieurs années pour améliorer l'image du 7e arrondissement, de ses commerces et artisans tout en contribuant à faire connaître les actions de l'association portent ses fruits en 2015 grâce aux outils de communication en place et/ou créés.

Le site internet / blog

Afin d'assurer auprès des enseignes, des franchises, des porteurs de projet, des habitants, des usagers et des commerçants du 7e arrondissement, la promotion, le développement et la valorisation du tissu commercial et artisanal, le management de centre-ville a développé un outil Internet qui propose des informations quotidiennement réactualisées sur la situation du commerce de l'arrondissement. Cet outil Internet, **www.lyon7rivegauche.com**, est en service depuis 2011 et a été complètement refondu en 2014.

En 2015, 114 articles ont été rédigés sur des thématiques très diverses en lien avec le territoire et avec le monde du commerce.

Sur ce site on retrouve :

- Des informations utiles aux acteurs de l'immobilier commercial (porteurs de projets, franchises et enseignes...) : futurs projets d'implantation, population, chiffre d'affaires, enseignes présentes, plaquette de promotion de l'arrondissement...,
- De nombreux documents de présentation de l'arrondissement téléchargeables,
- Les différentes opérations de promotion et de valorisation engagées par notre association : Plan de Déplacement Inter-Entreprises, guide du commerce, visites de terrain...,
- Des portraits de commerçants ou artisans.

Le blog de **Lyon 7 Rive Gauche atteint désormais une fréquentation de 4 000 vues par mois** en hausse par rapport à l'année dernière. Durant la journée du 27 novembre 2015, le site internet a connu un record de fréquentation à 917 vues suite à un article au sujet du quartier de la Thibaudière.

Réseaux sociaux



La page **Facebook** de Lyon 7 Rive Gauche est « aimée » par **1 170 fans** (contre 1 100 en 2014). Au delà du nombre de fans, la publication de certains posts connaît une très bonne fréquentation.

En 2015, il est à noter qu'un pic de fréquentation a été atteint en novembre avec près de **15 000 personnes atteintes** sur un post concernant l'article du magazine hebdomadaire Tribune de Lyon qui traitait le renouveau commercial du quartier de la Thibaudière.

Le compte **Twitter** de Lyon 7 Rive Gauche est suivi par **740 followers** (contre 540 en 2014) et permet de toucher un public plus spécialisé sur le monde du commerce ainsi que les habitants désireux de connaître les commerçants de leur arrondissement.

Afin d'illustrer un peu mieux en images les actions de l'association et la vie du commerce dans le 7e au quotidien, un compte **Instagram** a été créé fin 2015 et dénombre actuellement **48 abonnés**.

8/ LE GUIDE DU COMMERCE DU 7^e ARRONDISSEMENT

Avoir une communication de territoire homogène et efficace est un impératif pour limiter l'évasion commerciale de celui-ci.



C'est dans ce cadre que l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche a décidé de lancer en décembre 2014 l'édition 2015 du Guide du Commerce du 7^e arrondissement de Lyon **pour la 8^e année consécutive avec un accueil toujours très positif aussi bien de la part des habitants que des commerçants et artisans.**

Il s'agit d'un produit qui n'a pas d'équivalent sur l'arrondissement ou sur Lyon. Son objectif est de présenter aux usagers et aux habitants de l'arrondissement l'offre commerciale et artisanale dans sa diversité et de manière exhaustive.

Dans ce document, on retrouve l'intégralité des commerçants, des artisans et des activités de service situées en rez-de-chaussée commercial. Il est à noter que 10 à 20 % de l'annuaire change chaque année, un référencement annuel est donc indispensable.

Plusieurs parcours thématiques permettant une découverte de l'arrondissement sont également proposés aux habitants et aux usagers du 7^e. On retrouve également dans ce guide toutes les informations nécessaires à la vie quotidienne (transports, culture, événements, vie nocturne...). Ce city guide, **édité à 30 000 exemplaires**, est téléchargeable depuis le site Internet de l'association.

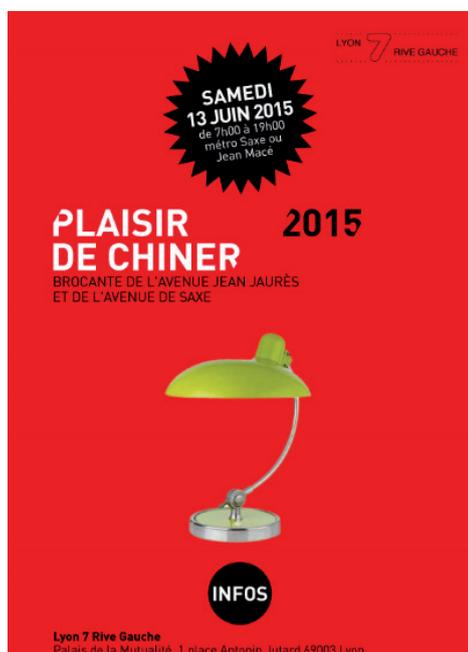
Pour la diffusion de ce produit, une distribution particulièrement efficace est mise en place : entre 15 et 20 000 exemplaires sont distribués avant la fin du mois de décembre dans les commerces dits « de passage » de tout l'arrondissement : tabacs presse, pharmacies, boulangeries, boucheries, salons de coiffure, laveries, pressings, épicerie, traiteurs, etc.

À l'occasion du lancement du guide ce dernier est également diffusé sur les marchés forains, à la sortie des stations de tramway ou de métro de l'arrondissement.

À l'issue de cette phase, la distribution s'adresse à partir de janvier aux entreprises et étudiants de l'arrondissement jusqu'à épuisement des stocks, ce qui en fait un produit véritablement grand public. Un réassort dans les commerces « de passage » est éventuellement programmé. La distribution est généralement terminée autour de mars/avril.

9/ PLAISIR DE CHINER

Samedi 13 juin 2015 s'est tenue la 17^e édition de «Plaisir de chiner», la brocante des avenues Jean Jaurès (Lyon 7^e) et Saxe (Lyon 3^e).



Cette manifestation s'est déroulée :

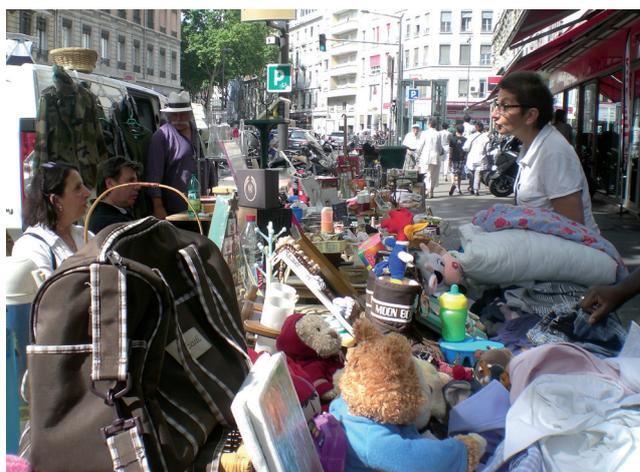
- sur les trottoirs des avenues Jean Jaurès et Saxe (de l'angle de place Jean Macé jusqu'à la rue Bonnel)
- sur une partie de la Place Jean Macé

Les chineurs ont pu trouver des bibelots, des objets d'art, des vieux livres, des jouets d'enfants, de la vaisselle, du matériel de puériculture, des vêtements d'occasion, etc.

Au fil des éditions, «Plaisir de chiner» est devenue l'une des brocantes les plus connues et réputées de l'agglomération lyonnaise : cette année, selon le comptage réalisé par Lyon 7 Rive Gauche, on a dénombré **un peu plus de 22 000 visiteurs** venus de toute la région Rhône-Alpes et parfois de plus loin. La brocante est ouverte à tous les particuliers sans distinction et la grande majorité de ses **450 exposants** est issue de la Métropole de Lyon.

Pour mémoire, Lyon 7 Rive Gauche s'occupe intégralement de l'opération sans prestataire de l'inscription au marquage au sol. Une permanence physique et téléphonique en semaine est mise en place afin d'accueillir au mieux les demandes des exposants et permet également d'avoir un précieux retour des habitants sur l'évolution du territoire et leur perception de l'offre commerciale et artisanale.

Cette opération permet in fine de faire connaître la diversité du tissu commercial et artisanal des 7^e et 3^e arrondissement de Lyon.



AXE 3 : DÉVELOPPEMENT DURABLE

1/ EXPÉRIMENTATION DU LIFI DANS LES COMMERCES



Le partenariat signé en 2014 entre Lyon 7 Rive Gauche et la Smart Lighting Alliance (SLA) a été prolongé en 2015. La SLA est la structure nationale chargée de promouvoir le LIFI en tant que nouvelle technologie. Elle sensibilise, accompagne et propose aux acteurs publics et privés un ensemble d'outils concrets s'adaptant aux différentes problématiques du smartlighting avec pour objectif de rendre accessible au plus grand nombre les technologies d'avenir d'éclairage intelligent.

Afin de promouvoir la technologie LIFI et de limiter le déploiement de logiciels «propriétaires», qui peuvent être un frein au développement de systèmes communiquant par les éclairages, la SLA a développé son propre lecteur LIFI en freeware. Ce dernier est gratuitement mis à la disposition des usagers le souhaitant. Ce lecteur LIFI permet de référencer les points lumineux qui pourront à terme transmettre une information géolocalisée.

Pour sensibiliser le plus grand nombre, la SLA a choisi en lien avec ses partenaires, de développer des sites pilotes qui s'adaptent aux différents contextes de nos cités.

Dans ce cadre deux cibles ont été privilégiées : la ville et le commerce.

Pour ce qui concerne les villes, la première réalisation s'est déroulée à Meyrargues (Vaucluse).

Du côté du commerce, une grande surface et une enseigne de l'arrondissement ont accepté de devenir pilotes au niveau national. S'agissant d'une nouvelle technologie, l'équipement de ces commerces a pris un peu de retard, mais les discussions sont en cours pour trouver les solutions techniques nécessaires et faire en sorte que ces deux commerces «tests» soient rapidement opérationnels. **Lyon 7 Rive Gauche est l'interface entre la SLA et les commerces concernés.**

Il est à noter que la presse internationale se fait de plus en plus l'écho de cette technologie dont le 7^e arrondissement via Lyon 7 Rive Gauche peut devenir une vitrine.

Pour mémoire, le LIFI est une innovation technologique, écologique et française qui utilise la lumière pour transmettre à distance un contenu multimédia (vidéo, son, géolocalisation...) à un téléphone portable ou un ordinateur.

La technologie LIFI présente l'avantage d'utiliser une bande de fréquences entièrement libre et sans licence à l'échelle mondiale. Il n'y a aucune interférence avec les ondes radio et de brouillage électromagnétique. La sécurisation de la communication est importante, car les ondes optiques ne traversant pas les murs. Les communications sans fil ont un très haut-débit avec une limite théorique de 1 Gbits/s par LED émettrice.

2/ ATELIER COVOITURAGE CHEZ SANOFI



L'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche anime et conduit le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7e (PDIE) depuis novembre 2007.

Dans le cadre de l'incitation et la promotion des modes des transports alternatifs au véhicule individuel pour les trajets domicile-travail, une plateforme de covoiturage avait été mise en place par le Grand Lyon en 2009 et territorialisée sur les zones disposant de PDIE.

Lyon 7 Rive Gauche continue de sensibiliser les salariés des grandes entreprises de Gerland au covoiturage. Le 27 avril 2015, l'association était présente sur le site Confluent du groupe Sanofi qui regroupe près de **800 collaborateurs**. Pour l'occasion, une animation groupée entre les TCL et Covoiturage Grand Lyon a été mise en place afin de générer un maximum d'inscriptions sur la communauté Sanofi du site de covoiturage de la Métropole de Lyon.

Pendant l'atelier, **une centaine de salariés a ainsi été sensibilisé au site de covoiturage de la Métropole de Lyon.**

Pour rappel, le groupe Sanofi est l'un des plus gros employeurs privés de l'agglomération avec près de 6 500 collaborateurs et a mis en place son propre Plan de Déplacements Entreprises (PDE) l'année dernière suite aux différents conseils que Lyon 7 Rive Gauche lui a fournis.

3/ RENCONTRE AVEC LA CNR



En vue de l'établissement d'un PDIE (Plan de Déplacements Inter-Entreprises) sur la zone du **port Edouard-Herriot** (Lyon 7e), Lyon 7 Rive Gauche a été consultée par la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) lors d'un rendez-vous le 20 novembre 2015.

Il est notamment prévu de faire diminuer la part modale de la voiture individuelle pour les **1 200 salariés** de la zone du port et d'augmenter la part du covoiturage et des modes doux.

4/ RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'EAU DES COMMERCES



Après les salons de coiffure, les boulangeries, les boucheries, les traiteurs, les fleuristes, Lyon 7 Rive Gauche a poursuivi l'équipement des commerçants et artisans de l'arrondissement en réducteurs d'eau.

Dans ce cadre, **10 cavistes** du 7e ont été équipés et sensibilisés à cette problématique.

5/ CHALLENGE RÉGIONAL DE LA MOBILITÉ



L'objectif de cette manifestation annuelle est de promouvoir l'ensemble des mobilités alternatives à la voiture individuelle, pour initier des comportements vertueux en matière d'environnement et de mobilité.

Le principe consistait à favoriser les déplacements domicile-travail par d'autres moyens que la voiture individuelle : vélo, marche à pied, transports en commun, covoiturage lors d'une manifestation de niveau régional.

Il était proposé aux entreprises et aux administrations d'inscrire leurs salariés ayant effectué le jour de l'événement leur déplacement en mode alternatif, ce qui a donné lieu à un classement régional des établissements, avec remise de cadeaux de participation. L'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche au titre de son engagement dans le Plan de Déplacements Inter-Entreprises de Lyon 7e arrondissement (PDIE) a naturellement participé à cette journée de promotion des modes de transports alternatifs.

D'année en année, les chiffres de participation du challenge progressent. Pour cette 5e édition, le challenge a mobilisé en région Rhône-Alpes plus de 1000 établissements (entreprises, associations, administrations), un chiffre en progression de 25 % par rapport à 2014. Que ce soit à vélo, en covoiturage, à pied, en transports en commun, 647 000 kilomètres ont été parcourus durant cette journée du jeudi 4 juin (+21 % par rapport à 2014).

Pour sa part, **Lyon 7 Rive Gauche s'est vue décerner « la mention spéciale transports en commun » du challenge mobilité** aux côtés d'autres entreprises telles que Biomérieux, la Banque de France ou la Caisse d'Epargne Rhône-Alpes. Cette récompense souligne l'engagement de l'association pour une mobilité durable des salariés à travers son dispositif du Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE) de Lyon 7e. Pour le rappel, le PDIE de Lyon 7e a été le 1er PDE « commerçant » de France à voir le jour en 2007.



L'association a également terminé 12e de sa catégorie (établissements de 201 à 500 salariés) à l'échelle du Grand Lyon et 20e à l'échelle de la région Rhône-Alpes (établissements de 250 à 999 salariés). Pour rappel, les 165 salariés du dispositif qui ont participé au challenge ce jour-là ont parcouru kms en trajet alternatif. Pour l'édition 2014, Lyon 7 Rive Gauche était arrivé respectivement 8e et 18e de ces mêmes catégories, une régression dans le classement qui est relativisé par le nombre de croissants de participants dans chaque catégorie.

Par exemple, à l'échelle de la région, Lyon 7 Rive Gauche est classée 20e...sur 64 participants !

À noter également que de nombreux établissements du 7e arrondissement se sont inscrits cette année et que certains ont même été récompensés.

AXE 4 : IMMOBILIER COMMERCIAL

1/ RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'IMMOBILIER COMMERCIAL

Au début des années 1990, le Grand Lyon, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Lyon, la Chambre de Métiers du Rhône et le Conseil Général, ont engagé une politique active en faveur du développement des centralités commerciales. L'action du management de centre-ville s'inscrit dans le cadre du **Schéma Directeur d'Urbanisme Commercial** (SDUC) qui vise, notamment, à renforcer le commerce de centre-ville et de proximité. La volonté est de s'inscrire dans le cadre de la démarche de management de centre-ville de l'agglomération lyonnaise.

Rencontre avec les enseignes et franchises

Pour cela, nous avons entrepris de rencontrer les différentes enseignes présentes sur l'arrondissement : Casino, Carrefour, Lidl, Super U, Intermarché, Ninkasi, Picard, Aldi...

Nous prenons contact avec les franchises susceptibles d'être intéressées par des implantations dans le 7^e arrondissement.

Rencontre des professionnels de l'immobilier commercial

Le management de centre-ville rencontre régulièrement les professionnels de l'immobilier commercial notamment dans le cadre de sa recherche de locaux pour les porteurs de projets qu'elle reçoit.

2/ RENSEIGNEMENT & ACCUEIL DES PORTEURS DE PROJET

Le management de centre-ville renseigne et accueille les porteurs de projets à la recherche d'un local commercial ou d'informations sur le 7^e arrondissement. En 2015, le management de centre-ville **a été sollicité à 32 reprises**.

À l'occasion des rendez-vous effectués, une présentation de l'arrondissement et une analyse de l'adéquation du projet avec le territoire sont formulées. Nous remettons à chaque porteur de projet la liste des différents commercialisateurs oeuvrant sur l'arrondissement et les offres disponibles de locaux dont le management de centre-ville a connaissance.

Segmentation des demandes reçues :

- Recherche d'un local : **9**
- Accompagnent pour création d'un commerce : **10**
- Recherche d'informations : **10**
- Autres demandes : **3**

3/ SUIVI DES PROJETS

Le management de centre-ville assure un suivi des projets pouvant avoir une incidence sur l'activité commerciale et artisanale de l'arrondissement.

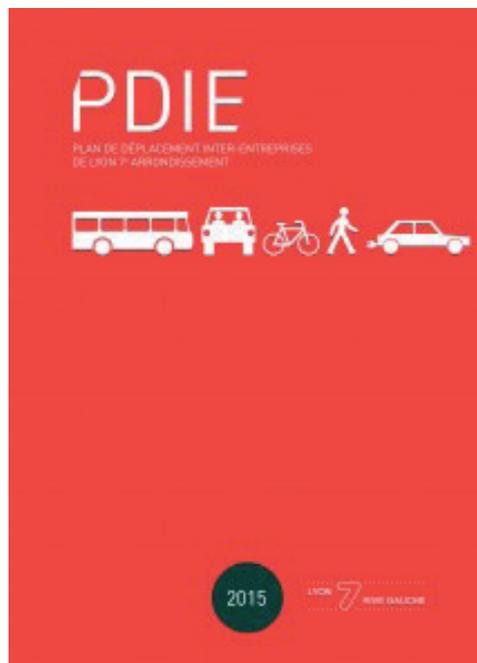
Parmi les projets en cours, on peut citer :

- La restructuration des quartiers de Gerland et de la Guillotière (ZAC des Girondins, Ilot Fontenay, requalification de l'Ilot Mazagran, ...)
- L'implantation de surfaces commerciales de plus de 300 m²
- La restructuration de la rue Garibaldi

AXE 5 : ACCESSIBILITÉ

I- ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE

PLAN DE DÉPLACEMENTS INTER-ENTREPRISES



Depuis novembre 2007, **le 7e arrondissement est engagé dans un Plan de Déplacements Inter-Entreprises (PDIE)** de zone qui concerne aussi bien les commerçants, les artisans, les professions libérales que les petites entreprises. Potentiellement plusieurs centaines d'entreprises sont concernées.

Il est à souligner que les frais de fonctionnement et de gestion de ce dispositif, qui se déroule sous le pilotage du Grand Lyon et en lien étroit avec le SYTRAL et Keolis Lyon, sont à la seule charge de l'association de management de centre-ville Lyon 7 Rive Gauche.

Parmi les principaux objectifs de cette opération on peut citer :

- L'amélioration de l'accessibilité du 7e arrondissement,
 - La mutualisation des dépenses de transports en commun pour les entreprises
 - La réduction des dépenses de transport des salariés
- La valorisation de l'image des commerçants, des artisans, des professions libérales et des entreprises
 - La diminution des nuisances des véhicules individuels : pollution, bruit...
 - La sensibilisation des acteurs économiques aux solutions alternatives de transport
 - La réduction des accidents (domicile/trajet)
 - La fidélisation de la population aux transports en commun

Pour cette démarche innovante, l'association a été distinguée à plusieurs récompenses :

- Au niveau régional, lauréate des «Trésors du développement durable» de la région Rhône Alpes (janvier 2009), obtention du trophée de « la mention spéciale Transports en commun » du Challenge Mobilité de la région Rhône-Alpes (2015),
- Au niveau national, obtention d'un Trophée du Commerce (2008), lauréat de l'appel à projets portant sur les bonnes pratiques en matière de Commerce et de Développement Durable lancé par le secrétariat d'Etat au Commerce et à l'Artisanat (2010),
- Au niveau européen, 2e du prix européen de la mobilité (2009)

COVOITURAGE



À l'automne 2009, **le site de covoiturage « www.covoiturage-lyon7.fr », à destination des salariés des entreprises, des administrations et des commerces présents sur le 7e arrondissement a été mis en service.**

Cette démarche complémentaire des solutions d'autopartage et de vélos d'entreprise vise à proposer une solution alternative à l'utilisation de la voiture individuelle.

Ce site a pour cadre le Plan de Déplacement Inter-Entreprises de Lyon 7e (PDIE). Afin d'éviter la propagation de multiples sites de covoiturage sur l'agglomération lyonnaise, le Grand Lyon a souhaité développer un outil commun et innovant de covoiturage sur les différents sites engagés dans une démarche PDE ou PDIE. Tous les salariés des zones d'entreprises du Grand Lyon qui s'inscrivent sur les sites alimentent une base de données unique permettant ainsi de limiter l'éclatement des demandes. **Le management de centre-ville, dans le cadre de son PDIE, assure alors la sensibilisation des commerçants, artisans, professions libérales et petites entreprises du 7e arrondissement.** En 2015, le site de covoiturage du Grand Lyon comptait 13 000 inscrits dont 930 sur le volet Lyon 7e.

En 2015, Lyon 7 Rive a régulièrement participé aux réunions de coordination de la Métropole de Lyon avec les autres territoires ayant mis en place leur propre PDIE (Presqu'île, Techlid, ZI Meyzieu...). Il est à noter que ces démarches sont portées par un animateur mobilité ou un développeur économique provenant soit d'une collectivité soit d'une association d'entreprises. Certains postes ont été, sont financés ou co-financés par une collectivité (Métropole de Lyon ou région Rhône-Alpes). **Pour sa part, c'est le dispositif du management de centre-ville qui vient soutenir la démarche du PDIE de Lyon 7e.** Sur le territoire de la Métropole de Lyon, seuls Lyon 7e et la Presqu'île ont mis en place un PDIE « commerce ».

Enfin, Lyon 7 Rive Gauche a participé à la mise à jour du site de covoiturage du Grand Lyon qui sera prochainement en ligne.

Pourquoi covoiturer :

- Le covoiturage vient compléter une offre de transports en commun qui fait parfois défaut sur certains territoires
- Le covoiturage n'est pas la "solution miracle" mais s'offre comme une solution complémentaire à toutes les autres formes de déplacement (TER, TCL, cars interurbains, Vélo'v)

Le covoiturage, c'est avant tout des avantages pour tout le monde :

Pour l'entreprise :

- des économies de places de parking,
- une diminution des émissions de CO2 imputées à l'activité
- une diminution des encombrements
- un meilleur accès à l'entreprise
- une meilleure image, un engagement à valoriser dans la communication
- une amélioration du climat social

Pour le salarié :

- des économies grâce au partage des frais du véhicule pouvant être équivalent à un 13e mois de salaire
- le développement d'un esprit de solidarité et de convivialité avec ses collègues covoitureurs
- une diminution du stress, de la fatigue et par conséquent d'accidents.

Pour le territoire :

- moins de circulation automobile donc moins de bouchons
- la promotion et valorisation des zones d'activités et de commerce par une meilleure desserte
- un territoire plus attractif

Pour chacun de nous :

- moins d'encombrements sur la route
- moins de pollution et de bruit ainsi qu'une meilleure préservation de notre santé et de notre planète

II- ACCESSIBILITÉ COMMERCES

ACCESSIBILITÉ DES COMMERCES

#accessibleatous



AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

règlementation quel que soit leur activité.

La loi du 11 février 2005 exprime le principe d'accès « à tout pour tous » qui implique toutes les activités de la cité : le cadre bâti, les transports, l'emploi, le logement, la culture, le sport, etc.

Les établissements recevant du public (ERP) tels que les commerces et les artisans sont donc concernés par la

Leur offre de services devra être accessible aux personnes ayant divers types de handicaps :

- personne à mobilité réduite
- personne ayant une déficience motrice
- personne ayant une déficience visuelle
- personne ayant une déficience auditive
- personne ayant une déficience mentale

Avant le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public (ERP) devaient avoir engagé des travaux de mise en conformité pour une partie du bâtiment où pourra être délivré l'ensemble des services.

En vue d'accompagner les commerçants et artisans du 7^e arrondissement à se préparer à la mise en conformité de leur local suite à la nouvelle réglementation concernant l'accessibilité aux personnes handicapées, un des volets du **FISAC Gerland** est dédié à cette thématique.

En 2015, le périmètre des commerces en rez-de-chaussée éligibles a été élargi aux commerçants ayant effectué un auto-diagnostic sur le site **www.accessibilite.gouv.fr**.

Le FISAC Gerland prévoit une prise en charge partielle des travaux de mise en conformité des commerces concernés dans la limite de l'enveloppe financière fixée. Les dossiers sont instruits par la DECA (Direction Economie Commerce Artisanat) de la ville de Lyon. Deux demandes de subvention sont actuellement en cours d'instruction. Lyon 7 Rive Gauche est allée à la rencontre des 20 commerçants ayant effectués un pré-diagnostic accessibilité.

Le territoire de Gerland ayant été traité, Lyon 7 Rive Gauche a été sollicitée par les commerçants de la Guillotière sur la même thématique. Il a donc été décidé de conduire une réunion de sensibilisation chez nos partenaires du **cabinet comptable SFC (Société Fiduciaire Centrex)**. Cette réunion qui a eu lieu le lundi 22 juin 2015 a réuni une vingtaine de commerçants.